



Chargé.e de développement des droits sociaux

Catégorie A

Employeur : CCAS de Rennes

Direction :

DIRECTION INSERTION ET AIDES A LA POPULATION – CCAS Ville de Rennes

Effectif : 135

Leur raison d'être : Mise en œuvre des orientations de la Ville en matière de cohésion sociale, de solidarité, de lutte contre la précarité et d'insertion. Accès aux droits sociaux : accueil, information, instruction, délivrance d'aides financières. Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Service :

Service Accès aux Droits et Appui au Pilotage de l'Activité

L'équipe : 1 responsable, 1 chargé de développement des droits sociaux, 1 chargé du suivi de l'activité de la DIAP, 2 référentes dispositifs sociaux, 2 référentes en inclusion bancaire et aides facultatives, 1 coordinatrice TRT-Sortir! et référente dispositifs sociaux, 1 coordinatrice Territoire Zéro Non Recours, 1 facilitatrice des droits Territoire Zéro Non Recours

Effectif Service : 10 dont 5 en encadrement direct

Le sens de ce poste :

Contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation de la mission accès et maintien des droits sociaux. Être force de proposition concernant les évolutions et accompagner les changements. S'impliquer dans le développement de l'innovation sociale et de la facilitation des parcours des usagers. Être appui à la responsable de service.

Vos principales missions :

1- Contribuer à la mise en œuvre de l'accès et du maintien des droits (50%)

Être garant des procédures et de l'harmonisation des pratiques concernant les dispositifs d'accès aux droits légaux et extra légaux mis en œuvre par la DIAP. Piloter des instances associées et les préparer en lien avec les agents du service. Travailler en lien avec les responsables d'équipes de la DIAP, notamment dans le cadre des responsabilités transversales et de la fonction ressources. Être interlocuteur des partenaires concernés. Contribuer à la fonction ressources du service, notamment au plan de formation accès aux droits des agents de la DIAP, et à l'adhésion des agents aux objectifs. Evaluer les dispositifs et en adéquation avec les besoins sociaux et les orientations stratégiques de la Ville, être force de proposition concernant l'évolution des dispositifs.

2- Conduire et contribuer à la mise en œuvre de projets soutenant l'accès et le maintien aux droits sociaux (35 %)

Piloter ou participer à la mise en œuvre de projets (dispositifs, outils, modalités d'intervention) permettant de soutenir l'accès et le maintien aux droits sociaux des habitants et de faciliter l'exercice de ces missions. Contribuer et être force de proposition concernant l'évolution des missions en lien avec les changements organisationnels, législatifs et institutionnels. S'impliquer dans la démarche d'amélioration continue de la Direction en contribuant à la veille, la recherche de financements et à la mise en œuvre de projets d'innovation sociale. Participer à la préparation et à la réalisation de dossiers thématiques, d'études ponctuelles, de réponses à appels à projets.

3-Manager l'équipe dispositifs sociaux et inclusion bancaire 15%
Organiser l'activité de l'équipe en veillant à la qualité du service rendu. Assurer un suivi régulier, le cas échéant réajuster l'organisation et renforcer les mesures d'accompagnement (formation, outils par exemples).

Contribuer au développement des compétences des agents. Animer et réguler l'équipe. Proposer et accompagner la conduite du changement.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Travail en équipe, en transversalité, écoute
- Qualité relationnelle, communication, diplomatie
- Capacité d'adaptation et de négociation
- Discrétion et loyauté
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Capacité d'initiative et autonomie
- Rigueur
- Analyse, synthèse, rédaction
- Conduite de projet
- Management et encadrement
- Conduite du changement
- Souci d'efficacité et de résultat
- Souci de la qualité du service
- Anticipation et prise de recul
- Connaissance des réglementations relatives aux droits sociaux à la citoyenneté et des enjeux, de l'organisation locale de l'action sociale et de l'insertion

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Besoins sociaux du territoire
- Pro logiciel de la DIAP
-

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Lieu de travail : CCAS, 1 rue du Griffon - Rennes
Matériel(s) à disposition : Ordinateur, téléphone
Missions de suppléance : Appui du / de la responsable de service
Télétravail : Oui
Autres : Autres.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attaché, Assistant Socio Educatif
Parcours : P2
Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : 12/09/2024